



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2024-25**

Nombre de membres en exercice : **10**

Présents : 08

Absents : 02

Votants : 09

Objet : créances éteinte service de l'eau

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Moustier-Ventadour dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, à la mairie sous la présidence de M. Christophe PETIT Maire.

Date de la convocation : 04 juillet 2024

Est nommée secrétaire de séance Coralie BARATAULT

PRESENTS : PETIT Christophe, MOREL Serge, CLEMENT Caroline, BOUYGES Lucien, BARATAULT Coralie, MAS Bernard, FLAPPER Jacqueline, SZNAJDER Fabrice.

ABSENTE EXCUSEE : BERNOLIN Martine

PROCURATION : PEYRICHOUX Thierry à FLAPPER Jacqueline.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie d'Egletons a transmis un état de demandes de créances éteintes.

Elles correspondent à des titres des exercices de 2020 à 2021. Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrées malgré les procédures employées.

Il convient, pour régulariser la situation budgétaire de la Commune, de les admettre en créances éteintes.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu les états de demande en créances éteintes indiquées dans le tableau ci-dessus,

ANNEES	ARTICLE	LIBELLE	N° DES TITRES	MONTANT
2020	6542	Créances éteintes	T-3 R-2 A-37	167.46€
2020	6542	Créances éteintes	T-8 R-4 A-308	225.09€
2021	6542	Créances éteintes	T-4 R-2 A-36	200.19€
2021	6542	Créances éteintes	T-10 R-4 A-311	189.12€
2021	6542	Créances éteintes	T-4 R-2 A-237	151.09€
2021	6542	Créances éteintes	T-10 R-4 A-514	130.34€
			TOTAL	1 063.29€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Admet les créances éteintes pour **1 063.29€**
- Inscrit les crédits au budget eau à l'article 6542, chapitre 65.
- Autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

VOTE :

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme

Le Maire
Christophe PETIT

La secrétaire de séance
Coralie BARATAULT



A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Baratault", is written on the page.